

Le gouvernement asphyxie l'enseignement supérieur public

Ces derniers jours s'accumulent des coupes et manipulations budgétaires graves pour l'enseignement supérieur et la recherche venant du gouvernement ou de sa majorité :

- 37 millions d'euros retirés du projet de loi de finances, à l'initiative de la majorité au Sénat, amputant les crédits des formations et logements étudiants ;
- 3 millions d'euros ajoutés à l'enseignement supérieur privé ;
- Rétention d'environ 70 millions d'euros de l'ANR sur les crédits 2005, sans le reversement, que nous voulons, aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche;
- Volume et répartition des créations d'emplois d'enseignants-chercheurs (hors médecine), très en-deçà des chiffres annoncés : 853 sur les 1080 (avec médecine) ;
- Part très insuffisante des créations d'emplois des professeurs des universités : moins de 20 %.

C'est dans ce contexte que

- le CNESER du 12 décembre va examiner la répartition des moyens des établissements d'enseignement supérieur,
- les établissements, dans leur CA, vont se prononcer sur les budgets.

Incapable de répondre aux aspirations de la communauté universitaire et de la société qui rendraient nécessaire le doublement de la part de PIB consacrée à l'enseignement supérieur (passer de 0,6 % à 1,2 %, à comparer aux 2 % déjà aux USA), le gouvernement bloque le fonctionnement des instances démocratiques que sont le CNESER et les Conseils d'Administration.

Pour la réunion du 12 décembre du CNESER, les documents budgétaires ne sont pas transmis aux élus syndicaux, les données sur les postes sont fragmentaires, etc... C'est aussi la même situation dans les établissements où les élus ne disposent pas, à quelques jours de la discussion et du vote du budget, des éléments d'information indispensables, notamment concernant les dotations de l'Etat et leur ventilation (DGF).

Les interventions dans les conseils sont absolument indispensables à la fois pour dénoncer ces manipulations et ces obstructions et pour faire prendre en compte la réalité des besoins : formations, avec toutes les difficultés aggravées par le LMD, recherche, vie étudiante, locaux et sécurité, etc...

Le SNESUP exige un débat démocratique approfondi sur l'ensemble des questions mais aussi, dès décembre, dans les établissements sur le pacte recherche, sur les configurations d'éventuels PRES pour lesquels des anticipations aventureuses semblent se dessiner.

Des éléments d'analyse des budgets d'établissement, d'élaboration de propositions adaptées à chaque configuration locale sont d'ores et déjà mises en ligne sur le site du SNESUP. Ils constituent pour tous un élément d'appréciation, d'analyse et d'intervention, et c'est vrai aussi de la question rencontrée dans quelques établissements de la mise en œuvre individualisée par le biais de questionnaires de la Loi Organique de Loi de Finances. Le SNESUP refuse l'intégration individuelle de la LOLF par les personnels des universités.

Un dossier budget et LOLF sur le site du SNESUP

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=budget2006>

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=1995>

Répartition des emplois créés :

Voir : <http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2063>

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2064>